

Membres présents : D'HAENE Dominique (HAI), DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW) – Invités : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB), OBSOMER Raphaël (Directeur technique AWBB) pour le point 2

ORDRE DU JOUR

### 1. Approbation PV n° 8 - [réunion du 14/03/2007](#)

Approuvé à l'unanimité des membres présents

### 2. Programmes jeunes « Haut Niveau »

La Commission Législative avait pris rendez-vous avec Raphaël Obsomer, Directeur Technique (DT) pour une présentation des différents programmes du Centre de Formation et plus particulièrement dans le cadre de la possible mise en place d'équipes masculines et féminines du CFR (Centre de Formation Régional)

Sportif : Il est nécessaire d'obtenir un volume de travail à ne pas dépasser pour rester dans les conditions optimales de travail : 11 séances par semaine semblent être une planification essentielle pour éviter tout risque de surcharge. Des rencontres dans une compétition valorisent assurément le « travail » de la semaine. Une date butoir a été fixée au 05 mai ; il est évident que s'il n'y a pas d'équipes, nous ferons un grand pas en arrière.

Subsides : L'ADEPS valoriserait financièrement ce type de rencontres d'équipes : un complément de subside de fonctionnement de 55.000€ + 38.000€ (pour l'organisation des rencontres) au 75.000 € déjà planifié pourrait être accordé au CRF pour soutenir cette continuité dans la formation. Trois échelons semblent donc à envisager : U16 (14-15 ans), U18 (16 à 18 ans), U23 (plus de 18 ans et moins de 23ans), mais le niveau de compétition reste à définir.

Un rendez-vous avec la Ligue, après le vote de la loi sur l'allégement fiscal est programmé afin d'envisager un championnat « Ligue Espoirs » pour les Garçons ; pour les filles, une équipe pourrait jouer dans le championnat R1 Dames si le nombre d'équipes inscrites est impair le 05 mai et que les possibilités (à déterminer) aient été épuisées.

Problèmes à résoudre en cas d'inscription :

Filles : âge minimum ? Formule montée et descente ?

Garçons : nombre d'équipes intéressées dans la ligue ?

Simple ou double affiliation ?

Frais de déplacements des équipes ? Compensation ? Indemnités de formation ?

#### **Ne pas oublier le but : les amener au plus haut niveau !!**

Dans tous les cas : simple affiliation dans le souci de planification et de protection du/de la joueur(se) :

Double affiliation possible pour ceux qui sortiraient du lot c.à.d. qui auraient un temps de jeu garanti et vérifié \*\*entre 15 et 25 min par match (évaluation tous les 9 matches)

ex. filles => double affiliation avec D1

ex. garçons => double affiliation à partir de N3 ? Dans ce cas entraînement du vendredi dans le club

La Direction Technique propose une saison 2007-2008 dite de transition avec des rencontres amicales le mercredi et la mise en place d'équipes de compétition lors de la saison 2008-2009 afin de bien cerner toutes les implications de l'engagement des ces équipes, notamment au niveau de l'application des statuts

La Commission Législative remercie le DT qui modifie et complète judicieusement les informations transmises lors de l'assemblée générale de ce 24 mars

Question des membres de la CL

- Portée des sélections provinciales et des JRJ : le DT souligne l'importance des JRJ et le travail précieux des Provinces car les éléments dépistés ont souvent le meilleur profil souhaité par le CFR ; de plus, les contacts interprovinciaux permettent une meilleure cohésion au sein des staffs et une évaluation comparative plus pertinente entre jeunes.

### 3. Commentaires sur les différents PV

- Conseil d'Administration [n° 9 du 14 mars 2007](#)

1. HAI, affaire Battochio : le CDA a respecté les statuts (PJ 30) dans la mesure où le membre incriminé pourrait être assigné en justice en qualité de prévenu
2. NAM, point 5.2. Modalités et soutien financier à la création d'un nouveau club : une actualisation des textes pour aider les clubs sera faite sous peu par le CDA
3. NAM, point 8.1. promotion de be.Basket : le président confirme la prochaine parution, le 21 avril

### 4. Assemblée Générale AWBB (2)

DEBRIEFING : Certaines interventions auraient pu faire l'objet d'un débat préalable, mais dans l'ensemble l'AG s'est déroulée dans de bonnes conditions.

## 5. Préparation Assemblée Générale AWBB (3) – samedi 16 juin 2007

1. Compte tenu, de la recrudescence des actes de violence sur et autour des terrains, des agressions tant verbales que physiques dont sont victimes les arbitres qu'ils soient désignés par la fédération ou qu'ils soient bénévoles, il s'avère indispensable de revoir le système disciplinaire tout en accordant une assistance soutenue aux membres des organes judiciaires. A cet effet, deux réunions de concertation seront prévues, dorénavant, avec les procureurs régionaux.
2. Par ailleurs la dualité des organes judiciaires, procureurs et comités de discipline, doit permettre une répartition des compétences optimale.
3. **LGE**, travail de réflexion pour la « partie juridique » pour apporter des modifications statutaires et sur la répartition des tâches des différents niveaux judiciaires.  
La CL s'accorde pour dire que des solutions doivent être trouvées rapidement.  
La protection des personnes, en mission pour le basket doit être prévue, et les actes envers des jeunes arbitres bénévoles ou officiels doivent être sanctionnés de façon plus sévère voir progressive si il y a récidive.
4. **BBW**, normes de sanctions : les idées reçues sont appréciées, mais nécessitent des aménagements.  
La suppression des amendes demande plus de réflexion.  
Le fait de définir certains termes (sursis, récidive, qualification, ...) a été jugé utile et nécessaire.
5. Un avant-projet sera rédigé par le président et les procureurs puis sera présenté lors d'une réunion (samedi 05/05) regroupant les CPD des différentes provinces ensuite le résultat de cette réunion sera débattu par la Commission Législative (le mercredi 09 mai)

## 6. Questions - Divers

1. **HAI**, coupe de Belgique dames 2007-2008 : le CDA s'est penché sur la proposition faite par la VBL, et a décidé de ne pas envisager favorablement cette proposition pour la saison prochaine
2. **HAI**, matricule « fédéral » pour les membres des conseils ou autres, qui le souhaiteraient : cette idée offrirait une certaine liberté d'expression ; l'idée mérite réflexion en fonction des conséquences statutaires (assurance, PC 1, ...)
3. Courrier CPD HAI (André Remy) : Une joueuse pupilles (93) a joué en Minimes Régionales et a ensuite joué en minimes provinciaux. Est-elle qualifiée pour cette catégorie ? La Commission Législative, sur base des articles PC 89 et 90 confirme la décision prise par le CPD HAI, d'infliger le forfait pour la rencontre où la joueuse a été alignée.

---

Prochaine réunion le mercredi 9 mai 2007 à 15h15.  
Dominique D'HAENE – Présidente | Paul GROOS – Secrétaire